Pourtant, même au Canada, on réagit encore vivement aujourd'hui devant le manque de perspicacité des sociétés nationales qui veulent ignorer des questions aussi délicates que celles de la langue et de la culture, de la pollution de l'air et de l'eau, ou de l'emplacement des usines.

Il est évident que les employés recrutés sur place doivent avoir la possibilité de monter jusqu'aux plus hauts échelons tout comme le citoyen à part entière doit pouvoir participer à la vie sociale et culturelle de la collectivité locale. Peut-être ne voit-on pas de façon aussi nette la nécessité de faire perdre à ceux qui tiennent les rênes de la société leur mentalité de dépendance et leur tendance à tout envisager sous l'angle des relations entre la société mère et la filiale. C'est vraiment se jeter dans la gueule du loup que de concentrer la recherche, la mise au point et la création des idées dans le pays où siège la société et d'empêcher ainsi le pays d'accueil de consolider ses capacités scientifiques et techniques propres et de donner à ses propres spécialistes l'occasion d'améliorer sur place leurs talents et aptitudes particuliers. C'est peut-être même de la mauvaise administration.

Je conclurai ces réflexions sur les sociétés multinationales en disant que nous devrions tous, aussi bien les gouvernements que les sociétés, adopter une attitude constructive dans la mise au point de principes directeurs et de normes, une sorte de droit international, destinés à réglementer les méthodes et les activités des sociétés multinationales. De même que les gouvernements voient les avantages découlant des accords internationaux qui régissent la conduite de leurs affaires à l'étranger, ainsi ces sociétés, dont l'influence sur les relations et la situation internationales est considérable, ne peuvent que tirer profit des efforts communs qu'elles feront en vue de constituer un ensemble de règles de base à cet égard.